



# Association des Propriétaires de Terrains Non Bâti en Zone Urbaine

Nice, le 17 octobre 2017

## Objet : Pour information

Cher(e) adhérent(e), et ami(e),

Lors de notre Assemblée Générale du vendredi 30 juin 2017, nous avons décidé à l'unanimité, de convier les maires des 60 communes concernées par la Taxe des Terrains non Bâti en Zone Urbaine, afin d'envisager l'avenir de chacun d'entre vous concernant son foncier.

Cette réunion avait été programmée le jeudi 26 octobre 2017 à 15h, au CREAT de la Baronne.

Trop peu de réponses favorables nous ont obligé à annuler cette rencontre.

Nous comprenons les incertitudes des Maires, leur position un peu ambiguë concernant l'avenir.

**Quel Maire aujourd'hui peut dire « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau » ?**

**Une soif économique est susceptible de surgir dans la conjoncture actuelle... !**

Prendre position publiquement reste pour beaucoup d'entre eux un trop grand risque, d'autant plus que l'association aurait établi un procès-verbal de réunion pour authentifier les ouï-dires !

**Aujourd'hui c'est aujourd'hui. Demain sera un autre jour... !**

Quoiqu'il arrive, votre association ne lâche rien, et reste mobilisée sur le pont pour réagir à toutes éventualités, pour le bien de tous !

Nous vous prions d'agréer, Cher(e) adhérent(e), l'expression de nos salutations les plus sincères.

Le Président  
**Michel DESSUS**

Le Vice-président  
**Patrice GALANT**

Le Trésorier  
**Serge AMOROTTI**

Le secrétaire  
**Fabien REYNAUD**